



*"Pour que  
la génération à venir  
Le connaisse"*

*(Devise de Monseigneur Centène, d'après le Psaume 77)*



# Chrétiens en Morbihan

*Bimensuel du diocèse  
de Vannes*

**n° 1403**

**du 21 février 2014**



Session de Créhen.....	6
Portrait du P. Gabriel Deshayes (suite).....	8
Carmélites de Vannes.....	10
Le carême sur RCF.....	12
Théologie du corps.....	13
La Bible : Nouveau Testament.....	14
Liturgie et Tradition.....	16
Agenda de Mgr Centène, nomination.....	19
Aumônerie de "La Belle Fontaine".....	20

**Session "Entrer en Carême".** Quarante jours pour se préparer à vivre Pâques. Avec la participation de Sœur Adèle Coué, Sœur du Sacré-Cœur, théologienne.

**Les samedi 8 et dimanche 9 mars.**  
**Abbaye de Rhuy : 02 97 45 23 10**  
<http://abbaye-de-rhuy.fr>

**Retraite biblique : "Le discours sur la montagne" (Mt 5-7).** Lire ensemble la Bible et prier personnellement. Retraite en silence, un accompagnement personnel est proposé. Avec la participation de Philippe Hermelin sj.  
**Du vendredi 14 au samedi 22 mars.**  
**Centre Spirituel Penboc'h : 02 97 44 00 19**  
<http://www.penboch.fr>

**"Stabat Mater" de Pergolèse, texte du Père Maurice Roger.** Soprane : Anne Thétio-Le Moigne, contre ténor : Raoul Le Chenadec, Quatuor Cordialis, orgue : Michel Jézo. Soirée organisée par l'association pour la connaissance de la Bible. Entrée libre.  
**Mercredi 26 mars, 20h30, église Saint-Guen, Vannes.**

## Bonne Nouvelle

sur la vocation  
du corps





par Yves Semen

Docteur en Philosophie, Président de l'Institut de Théologie du Corps - IPC  
 Marié, père de 8 enfants, auteur de :  
 «La Sexualité selon Jean-Paul II»,  
 «La Spiritualité conjugale selon Jean-Paul II»,  
 «Jean-Paul II et la famille»,  
 «La Préparation au Mariage selon Jean-Paul II et la Théologie du Corps».

Jeudi 27 mars

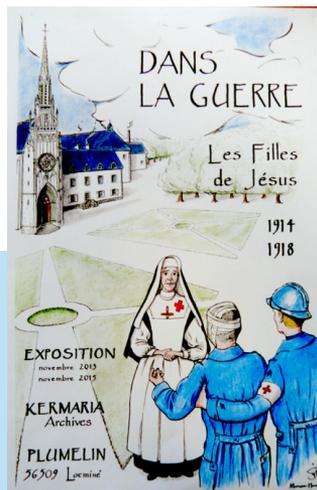
20h30 à S<sup>te</sup>-Anne-d'Auray

Salle Pierre de Keriolet

Contact :  
02 97 68 15 57  
pastoralefamiliale@diocese-vannes.fr



**Pèlerinage à la voile, des pères de famille, organisé par la paroisse Saint-Christophe de Lorient.** Rythmé par les offices, les enseignements des frères, les échanges et la vie fraternelle en équipage, ainsi que par des temps de navigation. Thème : «Être père de famille aujourd'hui» avec le Père Séverin-Marie et le frère Jean-Christian.  
**Du jeudi 15 mai 2014 20h jusqu'au dimanche 18 mai 16h. Participation 230€ (repas inclus).**  
**Frédéric Pinault : cf.pinault@free.fr**  
**Père Jean-Christian : 06 85 37 77 07**



**Exposition "Dans la guerre, les Filles de Jésus, 1914-1918".** Évocation du premier conflit mondial, par le biais de récits et de divers documents collectés aux archives de la Maison-Mère de la Congrégation.  
**Visites tout public les mercredi, samedi et dimanche, de 14h à 18h.**  
**Accueil des groupes (scolaires ou autres) sur réservation les mardi et jeudi de 10h à 17h.**  
**Entrée gratuite. Tél : 02 97 61 01 00**

**Soirée "Danses d'Israël" au Monastère des Augustines, à Malestroit.**  
 Mercredi 26 mars, 19h. Rendez-vous dans le hall d'entrée de la Clinique des Augustines. Merci d'annoncer votre participation et de prévoir un pique-nique  
 ● **Contact : Sr Roxane 02 97 73 18 00 (poste 2130) [accueil.amj@gmail.com](mailto:accueil.amj@gmail.com)**

(La revue précédente indiquait la date du 26 février, pour cette rencontre "Danses d'Israël" il s'agissait d'une erreur).



# Le Carême, *chemin de Joie*

**Chaque année, le temps du Carême est l'occasion pour tous les chrétiens de choisir le Christ, de prendre, avec lui, la route de Jérusalem. Chemin de foi, de don, de dépouillement, où la Passion se vit sans cesse au croisement de sa vie d'unité avec le Père et de ses rencontres avec ceux qui acceptent de changer de vie pour le suivre sur le chemin du don total.**

Comme Jésus, l'Esprit-Saint nous pousse au désert pour que nous apprenions à nous nourrir de la Parole de Dieu, à nous dessaisir de nos vies pour nos frères, à discipliner nos corps et nos vies, à compter sur Dieu, pour retrouver le chemin de la simplicité évangélique. Mais il convient avant tout de libérer de notre cœur les ressources d'amour et de solidarité que Dieu nous a confiées.

Le CCFD-Terre Solidaire nous invite, chaque année, au cours de Carême, à ne pas désertier, ici et là-bas, les lieux où Dieu nous donne rendez-vous, spécialement pour aider les plus pauvres à relever la tête et pour accompagner les initiatives locales afin de mettre en œuvre les projets liés au développement. Aider par notre don, aimer par le don de nous-mêmes. Vivre la solidarité comme chemin d'évangélisation. C'est une véritable démarche spirituelle qui nous est proposée dans les propositions de la campagne de Carême. Chaque dimanche de Carême, la Parole de Dieu

nous invitera à nous réveiller : Donner comme Dieu donne... se réconcilier... pratiquer la justice... revenir à l'essentiel... faire confiance : autant de chemins qui nous font replacer l'Évangile au cœur de nos vies, de nos engagements, de notre discernement ; autant de moyens et d'appels à vivre pour faire que notre Église rayonne toujours davantage du Christ et de sa Bonne Nouvelle.

Je souhaite la joie de l'Évangile, dans nos familles, nos communautés chrétiennes, nos responsabilités en Église et dans le monde. Qu'elle remplisse, en ce temps propice au retour vers Dieu, le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. « *Il y a des chrétiens qui semblent avoir un air de Carême sans Pâques* », nous dirait le Pape François. « *Cependant, je reconnais que la joie ne se vit pas de la même façon à toutes les étapes et dans toutes les circonstances de la vie, parfois très dure. Elle s'adapte et se transforme, et elle demeure toujours au moins comme un rayon de lumière qui naît de la certitude personnelle d'être infiniment aimé, au-delà de tout [...]* Il faut permettre à la joie de la foi de commencer à s'éveiller, comme une confiance secrète mais ferme, même au milieu des pires soucis » (*Exhortation apostolique Evangelii gaudium, n. 6*). Changeons nos vies. Apprenons à nous appuyer sur le Christ. Bon chemin de Carême à tous.



## Les paroisses d'Auray

*se mettent au "TOP"*

Une "TOP" ? C'est une Table Ouverte Paroissiale : un repas fraternel organisé à l'initiative d'une communauté chrétienne. Les invités : les paroissiens, les voisins, les personnes isolées, à la rue... Ce repas tisse un lien social grâce à son animation, à la régularité des rencontres et à la possibilité pour tous de participer à l'organisation. Le principe : les invités deviennent à leur tour invitants et participants.

La communauté paroissiale d'Auray, de retour de Diaconia 2013 à Lourdes, a souhaité tenter l'aventure : " Proposer un chemin de Foi, par le service du frère et permettre à des personnes éloignées, isolées et parfois en rupture, de rencontrer l'Église. C'est le double objectif des tables ouvertes organisées à Auray ; par principe il y a autant d'invitants que d'invités. La première "TOP" a eu lieu le dimanche 15 décembre, à la salle Bourdeloye. Partenaires des paroisses d'Auray, plusieurs associations caritatives ont participé à la préparation et se sont chargés des invitations (le Secours Catholique, la communauté de la Belle Porte, l'association Stéphane Bouillon, le CCFD et la conférence St-Vincent-de-Paul). Les jeunes d'Interact ont décoré la salle et c'est dans une ambiance festive, chaleureuse et sur des tables élégantes que plus de 85 personnes ont partagé le repas. Bien plus, elles ont discuté, elles se sont écoutées, en toute simplicité et convivialité. Une vraie rencontre, où la dimension humaine était première permettant ainsi de mieux se connaître et de comprendre les différences. L'animation a été assurée par René, au saxophone. Une belle journée ! A suivre...

**Sur le site [diaconia2013.fr](http://diaconia2013.fr) : guide pédagogique pour organiser une "TOP"**

**Messesinfo**

La Semaine Sainte et la fête de Pâques, sommet de l'année liturgique, rassemblent les familles, les paroissiens occasionnels et de passage autour de la communauté chrétienne plus régulière.

**De plus en plus de personnes recherchent, sur Internet, les horaires des différentes célébrations (Cendres, Rameaux, célébrations pénitentielles, Jeudi-Saint, Vendredi-Saint, Veillée pascale, Dimanche de Pâques). Pour que ceux-ci soient à jour sur le site national "Messesinfo", il faut communiquer les différents horaires au correspondant\* "Messesinfo" de votre secteur paroissial, ou les adresser à :**

**Père Yves Sanseau, 4 rue Alfred Trescat, 56100 Lorient  
Tél: 02 97 83 64 60 / 06 32 45 13 96  
Courriel : [sanseau.yves@orange.fr](mailto:sanseau.yves@orange.fr)**

\*Paroisses ou secteurs ayant un correspondant Messesinfo : Allaire, Arradon, Baud, Belz, Bubry, Carnac, Vannes, Crach, Gourin, Hennebont, Landaul, Lorient, Malestroit, Mériadec, Muzillac, Plougoumelen, Plunetret, Questembert, Quiberon, Sainte-Anne-d'Auray.



## "Quelques écorces d'orange amère..."

*Prix 2014 à Angoulême !*

Le Prix 2014 de la BD chrétienne a été remis le 30 janvier dernier, au cœur du festival de la BD d'Angoulême. Parmi les 9 albums sélectionnés, le jury de la bande dessinée chrétienne d'Angoulême a choisi de primer l'album : « **Quelques écorces d'orange amère - Une vie de Benoît Labre** » dont le scénariste est le Père Christophe Hadevis, recteur de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, à Vannes.



Le jury a apprécié, le graphisme et particulièrement la dominante des couleurs qui parlent d'elles-mêmes, mais aussi l'histoire "qui sort des sentiers battus" comme le commente le site Internet du festival de la BD chrétienne : *"l'existence d'un homme qui vit un total abandon à Dieu, qui va de lieux en lieux, comme un type paumé. Dans cette errance spirituelle, sa seule accroche est Dieu.*

*Des gens le traitent de fou ; il a ses détracteurs, mais beaucoup découvrent aussi l'homme extraordinaire derrière ce vagabond. C'est tout-à-fait dans le ton de ce que nous dit l'Église à travers le Pape François et son regard sur le pauvre. Nous venons de vivre la démarche Diaconia autour du frère, des exclus et des démunis et cette bande dessinée donne une tonalité à notre regard sur l'être humain sa pauvreté, sa désespérance et comment Dieu est présent dans l'être humain en toutes circonstances."*

Retrouvez la présentation de cette BD dans le n°1390, du 31 mars 2013 de la revue diocésaine. **«Quelques écorces d'orange amère : une vie de Benoît Labre»**  
Le Saïc- Hadevis- Domas, Éditions de l'Emmanuel - 15€

## Des laïcs

*dans le monde et dans l'Église*

Depuis le début de l'année pastorale, dans le cadre de l'orientation diocésaine « Une Église qui rayonne », des doyennés ont déjà organisé des temps de partage et de réflexion à partir du livret "Des laïcs dans le monde et dans l'Église". Dans quelques jours, débutera le temps du Carême. Cette étape vers Pâques pourrait être un temps favorable pour partager sur l'un ou l'autre thème du parcours ou le vivre dans sa totalité, en paroisse, en doyenné, dans les différents groupes qui existent.



**Les livrets sont disponibles au service de Formation Permanente au prix de 2€.**  
**En cas de besoin pour l'animation, vous pouvez contacter le service.**

**Formation permanente : 02 97 68 15 69**  
**formationpermanente@diocese-vannes.fr**



# Pour un discernement éthique et pastoral *sur les situations de fin de vie*

Chaque année, les Évêques de la Province de Rennes se rassemblent début février à Créhen (22), pour une session de réflexion et de travail sur un thème précis. Alors que les débats nationaux évoquent le possible recours à l'euthanasie, une centaine de personnes - évêques, membres des équipes épiscopales, professionnels de santé et personnes engagées dans cette pastorale - a pris le temps d'explorer la loi Léonetti et les dispositifs de soins palliatifs, d'accompagnement des malades en fin de vie. Éclairages techniques et témoignages ont ponctué la session.

Mi-janvier, le Président François Hollande évoquait la possibilité d'un texte de loi sur une "assistance médicalisée pour terminer sa vie". A Créhen, la session, animée par Jean Matos (chargé de mission "Bioéthique" à l'archevêché de Rennes), s'est attachée à faire connaître les principes de la loi Léonetti (2005) sur les droits des malades et la fin de vie. Le professeur Didier Sicard, auteur fin 2012 d'un rapport au gouvernement intitulé "Penser solidairement la fin de vie",

est venu présenter la situation française en la replaçant dans un contexte plus global. Le philosophe Jacques Ricot et des médecins en unités de soins palliatifs, des urgentistes, une directrice de maison de retraite, ont partagé leurs pratiques et leurs convictions.

Au terme de deux journées d'apports précieux, il apparaît que la loi Léonetti est encore bien mal connue du grand public et que les termes qui

*"Il serait urgent de réintroduire la mort dans notre société... Comme un horizon qui a du sens"*

*Introduction de Mgr d'Ornellas, Archevêque de Rennes.*



*La liturgie des heures a ponctué cette réflexion sur l'accompagnement des malades, permettant à chacun de reprendre des forces à la source de toute espérance.*



Parmi les intervenants :

1. D<sup>r</sup> Anne Renault, service de réanimation, CHU de Brest.
2. P<sup>r</sup> Didier Sicard, président de la Commission nationale sur la fin de vie.
3. Yves-Marie Doublet, administrateur, Assemblée Nationale.
4. D<sup>r</sup> Alain Hirschauer, responsable de l'unité de soins palliatifs, clinique des Augustines, Malestroit.

touchent à cette problématique ne revêtent pas le même sens pour tout le monde. Pourtant, la Loi Léonetti offre aux équipes médicales, aux patients et à leurs familles tout un ensemble de dispositions concernant les situations de fin de vie. Dans ces circonstances, il paraît essentiel d'établir une relation avec le patient et sa famille, d'entendre sa souffrance et de le soulager. C'est ce que font au mieux les professionnels de santé qui souhaiteraient que se multiplient les lieux de formation sur cette

question. Pour que l'autonomie et la dignité du patient soient respectées jusqu'au bout de la vie.

### I. Nagard

NDLR : le numéro précédent de la revue diocésaine abordait déjà cette question pages 6 et 7.

*"Ce serait un comble, que la société nous demande, à nous soignants, de supprimer le malade ! Cela me fait horreur de l'imaginer"*

Réaction d'un médecin en unité mobile de soins palliatifs à Dinan.

*"En toutes circonstances, le médecin doit s'efforcer de soulager les souffrances du malade par des moyens appropriés à son état et l'assister moralement. Il doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable dans les investigations ou la thérapeutique et peut renoncer à entreprendre ou poursuivre des traitements qui apparaissent inutiles"*

**Article 37,  
Code de déontologie médicale.**



Le philosophe Jacques Ricot et le professeur Didier Sicard, à l'issue de leurs interventions.



## Gabriel Deshayes

### Prêtre du diocèse de Vannes

En cette année d'une " Église qui rayonne", l'association "Amis Gabriel Deshayes" propose plusieurs articles présentant ce dernier comme prêtre diocésain, ami des pauvres, des sourds, des enfants, mais aussi missionnaire, fondateur de congrégations et supérieur général. Il est avec le Père Louis-Marie Grignon de Monfort une figure proposée à notre réflexion pour cheminer aujourd'hui en Église. Dans ce troisième article, frère François Jaffré évoque son apostolat auprès des enfants sourds :

Ouvrir une école pour enfants sourds-muets : en Bretagne, en 1810, n'était-ce pas mission impossible? Non, pour Gabriel Deshayes. C'est sans doute son oeuvre apostolique et sociale la plus admirable. Mais où réunir ces garçons et ces filles ? Son choix se porta sur la Chartreuse d'Auray qu'il avait contribué à sauver de la destruction et à acquérir en décidant son ami Joseph - Marie Barré à apporter 30.000 francs !

Comment l'idée d'ouvrir une semblable école lui était-elle venue ? Sans doute, lui arrivait-il de rencontrer dans ses nombreux déplacements des garçons et des filles sourds et muets, malheureux dans leur état, souvent rejetés par la société car incapables de créer et d'entretenir des relations sociales normales. A ce propos il écrivit : " *Pour peu qu'on réfléchisse sur l'état des sourds-muets, on ne peut rester indifférent sur une situation aussi affligeante. Toujours seuls et isolés, au milieu du monde, ces infortunés ne peuvent entrer en communication avec la société, et moins encore arriver à la connaissance de la religion.* "

Gabriel Deshayes connaissait de

réputation l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de L'Épée, inventeur de "*la méthode du langage mimique*" appelé communément "*le langage des signes*." Il se déplaça à Paris pour rencontrer l'abbé Sicard, lui exposer son projet et lui demander de " prêter" M<sup>lle</sup> Laurine Duler, qu'il avait bien formée à la méthode des signes. Elle était reconnue comme l'une des plus compétentes en France. Elle consentit à rejoindre la Chartreuse en mai 1810. L'abbé Deshayes lui confia la direction de la classe qui ne comptait que deux ou trois élèves. Pour que l'institution fut connue, le Père Deshayes fit imprimer un prospectus qu'il intitula : "*Institution des sourds-muets de naissance. École et pension établie dans le département du Morbihan.* "

En 1811, l'école comptait une douzaine de jeunes filles. M<sup>lle</sup> Duler était aidée de deux adjointes recrutées sur place et dont elle avait assuré la formation. Cependant, Gabriel Deshayes pensait que l'idéal était de confier son oeuvre à des religieuses, celles de la Sagesse qu'il connaissait bien. ( il y avait treize communautés dans le diocèse de Vannes. )

Quel était leur apostolat ? La règle stipulait : " *S'occuper de l'éducation des enfants pauvres et soigner les malades dans les hôpitaux.*" Pour ce faire, l'abbé Deshayes se rendit à St Laurent-sur-Sèvre et sollicita auprès du Père Duchesne, supérieur général de la Compagnie de Marie, trois Sœurs pour son oeuvre naissante. Ce qui fut fait. Sitôt arrivées, elles se mirent à l'école de M<sup>lle</sup> Duler pour s'initier au langage des signes et lorsque la directrice les jugeaient suffisamment compétentes, elle leur faisait subir, à Paris, auprès de l'abbé Sicard, les épreuves du Brevet d'aptitude.

En 1812, l'école comptait 21 élèves. Deux autres religieuses s'adjoignirent aux précédentes, elles aussi s'initient à la méthode et subirent, à Paris, l'épreuve du Brevet d'aptitude. Désormais, l'école était bien structurée, M<sup>lle</sup> Duler pouvait s'éloigner. De fait, en 1815 elle rejoignit Arras pour ouvrir une école semblable à celle de la Chartreuse...

Restaient les garçons : plusieurs se présentèrent en 1812. Monsieur Humphry, ce fier et excellent chrétien, instituteur à Auray, formé lui aussi à la méthode des signes et breveté, fut chargé des garçons jusqu'en 1824, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui se formèrent pour seconder les religieuses. En 1824, ils eurent la direction de la section des garçons. La Chartreuse devenait un vivier d'enseignants où Gabriel Deshayes puisait pour ouvrir d'autres écoles comme à Poitiers, Lille, Orléans, Soissons, pour les Sœurs, et à Loudun, Lille, Orléans et Soissons aussi pour les Frères. Frères et Sœurs ajoutèrent, à l'enseignement primaire, l'éducation des sourds-

muets, une oeuvre qu'ils géreront et développeront d'une manière admirable tout au long de leur histoire... Le grain de sénevé mis en terre, à la Chartreuse d'Auray, par Gabriel Deshayes, allait devenir un arbre dont Sœurs et Frères sont fiers à juste titre. Pensez donc : en 1903, à la sécularisation, les Frères de Saint-Gabriel éduquaient dans leurs établissements le quart des garçons sourds-muets en France.

Aujourd'hui, quelle est l'implantation des Sœurs de la Sagesse et des Frères de Saint-Gabriel auprès des sourds-muets ? Une étude de F. Jean Chéory énumère les établissements en dehors de la métropole : les Sœurs de la Sagesse sont dans deux pays : en Haïti et en Colombie, l'oeuvre groupe plus de 1200 élèves. Les Frères de Saint-Gabriel sont au Burundi, au Congo-Brazza, au Rwanda, en Tanzanie, en Colombie, en Inde, et réunissent des milliers d'élèves...

Gabriel Deshayes connaissait-il lui-même le langage des signes ? La réponse est oui, il était capable de communiquer avec les garçons et les filles lorsqu'il leur rendait visite à la Chartreuse. L'abbé François Laveau, premier biographe et contemporain de Gabriel Deshayes, écrit : " *Dans sa vieillesse, le Père Deshayes avait beaucoup de peine à écrire et ne donnait plus que des signatures ; mais quand il s'entretenait avec ses chers sourds-muets, ses doigts recouvraient leur agilité. Nous nous étonnions alors de la rapidité avec laquelle il traçait ses pensées.*"

**A suivre, Gabriel Deshayes : Prêtre, apôtre de l'enfance et de la jeunesse.**



#### **Intentions de prières du Pape François pour le mois de mars 2014 :**

- Pour que les droits et la dignité des femmes soient respectés dans toutes les cultures.
- Pour que de nombreux jeunes accueillent l'invitation du Seigneur à consacrer leur vie à l'annonce de l'Évangile.



## Les carmélites *Une nouvelle vie*

**Depuis le 10 octobre 2013, le Monastère du Carmel a été transféré, de la rue Jean Gougaud, à la place Théodore Decker, sur le Port de Vannes. Les carmélites ont intégré des locaux plus adaptés à la taille de leur communauté, au troisième étage de la Maison-Mère des Sœurs de la Charité de Saint-Louis. Sœur Françoise, qui vient d'être réélue Supérieure du Carmel, partage quelques échos de cette nouvelle vie.**

*"Il nous a bien fallu trois mois pour nous acclimater à cette nouvelle vie ! concède Sœur Françoise. Nous avons quitté des lieux vastes pour d'autres plus réduits, cela nous invite à un dépouillement qui répond bien à la vocation profonde d'une carmélite. Notre doyenne a fêté ses 100 ans le 8 décembre dernier ; elle avait vécu 74 années au Carmel de la rue Jean Gougaud. Elle a quitté les lieux avec un pincement au coeur, mais comme nous toutes, en s'abandonnant totalement au Seigneur."*

Aujourd'hui, les journées du Carmel retentissent des voix des jeunes qui passent sous leurs fenêtres en partant au lycée le matin, à l'heure où elles font oraison silencieuse. Elles apprécient ce dialogue entre le monde et leur vie de prière. Elles apprécient aussi la découverte de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis qui les a accueillies dans ses murs. Les carmélites partagent, avec les sœurs, la messe et les vêpres dominicales à la grande chapelle ; elles vivent tous



**Carmel de Vannes**  
**18 place Théodore Decker**  
**56000 Vannes**  
**Tél : 02 97 63 48 96**  
**[carmel.vannes@wanadoo.fr](mailto:carmel.vannes@wanadoo.fr)**



*L'oratoire des carmélites.*

n° 1403 du 21 février 2014



*Sœur Marie-Jean à l'atelier de céramique. Elle présente deux anges en cours de réalisation. A droite les statues de Sainte Anne et de La Vierge que les carmélites vendent à l'accueil de la Maison du Père Éternel.*



les autres offices, entre elles, dans leur propre oratoire. Dans leurs prières, elles portent le diocèse et ses élans missionnaires. Elles poursuivent aussi la vente d'hosties réalisées au Carmel de Morlaix : *"Nous déplorons une baisse importante des commandes depuis notre déménagement, se désole Sœur Françoise. Ces hosties sont la source principale de revenus de nos soeurs finistériennes ; il ne faut pas hésiter à passer commande !"* De leur côté, les carmélites vannetaises ont conservé leur atelier de céramique. Sœur Marie-Jean se concentre désormais sur la fabrication des crèches. Elles proposent aussi des bougies décorées.

Pour saluer les 500 ans de la naissance de Sainte Thérèse d'Avila, les carmélites de Vannes organisent les 30 et 31 mars, une conférence du Père Didier Marie Goly, carme, intitulée : *"Lire la Bible avec Thérèse d'Avila"*. Elles y invitent le plus large public.

**I. Nagard**

*La chapelle de la Maison-Mère des Soeurs de la Charité de Saint-Louis.*



**Accueillir**



## "Halte spirituelle" du lundi au vendredi à 12h45 et 15h15 :

- **Semaine du 10 au 16 mars : La conversion, un retournement du cœur**, avec Mgr Jean-Pierre Batut, évêque auxiliaire de Lyon
- **Semaine du 17 au 23 mars : La prière chrétienne**, avec Marie-Christine Bernard, théologienne, enseignante à la Faculté de théologie d'Angers
- **Semaine du 24 au 30 mars : Jeûner pour laisser Dieu nous combler**, avec Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien de Don Bosco
- **Semaine du 7 au 13 avril : Recevoir le pardon de Dieu**, avec Guy Lepoutre, jésuite
- **Semaine du 14 au 21 avril : Le partage**, avec Etienne Grieu, jésuite.

## "Contre courant", le mercredi à 13h30 et le samedi à 14h, :

- **Les 12, 19, 26 mars et 2 avril** : émission de reportage et d'interview réalisée par Anne Kerléo en Argentine dans le cadre d'un partenariat avec le CCFD.

## Conférences de Carême à Notre-Dame de Paris, chaque dimanche à 23h : Thème de cette année « L'homme, un être appelé »

- **Dimanche 9 mars : "Toi, suis-moi" (Jean 21,22)** par Mgr Renauld de Dinechin, évêque auxiliaire de Paris.
- **Dimanche 16 mars : "Beaucoup sont appelés mais peu sont élus" (Mt 22,14)** par Mgr Michel Aupetit, évêque auxiliaire de Paris.
- **Dimanche 23 mars : "Rappelle-toi les signes du Seigneur" (Dt 7,19)** par Mgr Bruno Lefevre Pontalis, vicaire général.
- **Dimanche 30 mars : "Celui qui perdra sa vie pour moi, la sauvera" (Lc 9,24)** par Mgr Eric de Moulins Beaufort, évêque auxiliaire de Paris.
- **Dimanche 6 avril : "Celui qui m'a vu, a vu le Père" (Jn 14,9)** par Mgr Jérôme Beau, évêque auxiliaire de Paris.
- **Dimanche 13 avril : "Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs" (1 Tim 1,15)** par le Cardinal Vingt-Trois, archevêque de Paris.

Plus d'infos sur : [www.rcf.fr/radio/rcf56](http://www.rcf.fr/radio/rcf56)

### Fréquences RCF Sainte Anne en Morbihan :

Vannes 90.2 - Lorient 102.8 - Pontivy 87.8 - Ploërmel 91.5  
Gourin 104.5 - Le Faouët 104.5 - Josselin 105.2 FM

# Le corps fragile

Manuel élaboré par la fondation Jérôme Lejeune et Génétique (site d'actualité bioéthique) pour "remettre en perspective la réalité des faits biologiques et leurs implications éthiques".



**Le 5<sup>ème</sup> module du parcours de formation « Le corps dans tous ses états » était consacré au corps fragile. Plusieurs problématiques actuelles, éthiques et bioéthiques, ont été approfondies à la lumière de l'anthropologie chrétienne : fin de vie, embryon, handicap, infertilité...**

Afin de promouvoir la formation des consciences, l'Église intervient régulièrement dans le débat bioéthique en délivrant un enseignement qui s'appuie tant sur la lumière de la raison que sur la foi. Recourant à tout un panel de disciplines, elle contribue ainsi à élaborer une vision intégrale de l'homme et de sa vocation. Dans son dessein éternel de sagesse et d'amour, Dieu prédestine en effet les hommes à reproduire l'image de son Fils.

Si elle regarde avec espoir la recherche médicale, l'Église rappelle donc aux scientifiques la responsabilité éthique et sociale de leurs actes. Plusieurs principes doivent ainsi être respectés : le droit inviolable de tout être humain innocent à la vie, la présence aux souffrants pour leur apporter la lumière et l'espérance qui donnent un sens à la maladie et à l'expérience de la mort, ou encore le mariage comme contexte authentique où la vie trouve son origine.

Dans *Evangelium vitae* (1995), l'Église exprime le sens fondamental des

interdits qu'elle pose en matière éthique et bioéthique : « *Le commandement de Dieu n'est jamais séparé de l'amour de Dieu (...) il demande à être accueilli, gardé et mis en valeur avec un sens aigu de la responsabilité : en lui donnant la vie, Dieu exige de l'homme qu'il la respecte, qu'il l'aime et qu'il la promeuve. De cette manière, le don se fait commandement et le commandement est lui-même un don* ». (EV 52).

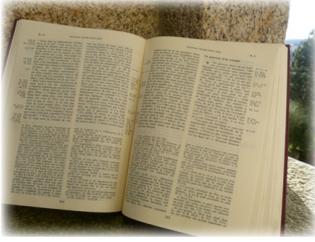
## Dignité... ?

A travers un diaporama sur la fin de vie (« *Peut-on être en fin de vie et rester digne ?* »), les participants ont exploré trois usages possibles de la notion de dignité : dignité-décence, dignité-liberté, et dignité ontologique. Cette dernière est aussi « le plus grand dénominateur commun » (Père Verspieren sj.). Intangible, elle ne tient ni à l'idée que la personne se fait d'elle-même ni au regard posé par autrui. A l'issue, chacun était invité à se poser cette question : comment le mystère pascal inspire-t-il notre vie et toute vie humaine ?

**V. Roger**

### Quelques repères d'éthique et critères énoncés par le Magistère :

- Instruction *Donum Vitae* sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation, 1987, Congrégation pour la Doctrine de la foi : l'être humain doit être respecté et traité comme une personne dès sa conception (continuité du développement de l'être humain), l'embryon humain a dès le commencement la dignité propre de la personne, son utilisation comme objet ou instrument d'expérimentation représente un délit à l'égard de sa dignité d'être humain, ...
- Veritatis Splendor*, 1993, Jean-Paul II, sur quelques questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Église
- Encyclique *Evangelium Vitae*, 1995, Jean-Paul II, sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine : en particulier les numéros 64, 65 et 66 sur la fin de vie
- Instruction *Dignitas Personae*, 2008, Congrégation pour la Doctrine de la foi : le mariage et la famille constituent le contexte authentique où la vie humaine trouve son origine, les actes qui permettent à l'être humain de naître et par lesquels l'homme et la femme se donnent mutuellement l'un à l'autre sont un reflet de l'amour trinitaire.



## A la découverte de la Bible

### 104 – Paul, l'Apôtre inattendu

Environ trois ans après les événements concernant Jésus de Nazareth, le juif Saul de Tarse, pharisien et rabbin de son état, farouche défenseur de la fidélité intégrale à la Loi de Moïse, prend la route vers Damas en Syrie. Il a reçu mission d'y arrêter et de faire taire les adeptes de ce Jésus, dont les propos commencent à déranger tout le monde.

#### Quelques dates :

avant l'ère chrétienne :

#### vers -7 ou -6 :

naissance de Jésus le Christ

#### fin mars-début avril -4 :

mort d'Hérode le Grand.

#### an 0 :

début de l'ère chrétienne. Jésus a 6 ans.

#### 27-28 :

début de la prédication de Jean-Baptiste, et mise à mort.

#### Pâque 28 :

Jésus commence à faire parler de lui.

#### Vendredi 7 avril 30 :

Pâque juive. Mort de Jésus.

#### Dimanche 9 avril 30 :

Résurrection de Jésus.

#### Pentecôte 30 :

effusion de l'Esprit sur l'Église.

#### Vers 33 :

martyre d'Etienne, dispersion de la communauté.

**et vers 33, conversion de Paul sur le chemin de Damas.**

#### en 34-37 :

Paul en Arabie, puis à Damas, puis à Jérusalem.

#### Vers l'an 40 :

première mission de Paul en Asie mineure, à Antioche, Chypre, Antioche de Pisidie, Lystres, retour à Antioche.

#### 47-51 :

deuxième mission de Paul à Lystres, en Phrygie, en Galatie, à Philippes, à Thessalonique, à Athènes. à Corinthe.

#### vers 48 :

assemblée de Jérusalem (date difficile à déterminer).

#### 50 :

première des lettres de Paul envoyée de Corinthe aux Thessaloniens. Retour de Paul à Antioche.

#### 52-57 :

troisième mission de Paul à Ephèse.

#### 64 ou 67 :

martyres à Rome de Pierre crucifié - et de Paul décapité.

### Saul ? ou Paul ?

La première mention de Saul se trouve dans les Actes des Apôtres 7, 58, lors du récit de la lapidation d'Etienne, premier martyr de la foi chrétienne. Les accusateurs d'Etienne devaient, selon la Loi, être les premiers à exécuter la sentence, en jetant la première pierre. Pour cela, ils avaient déposé leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saul.

Saul est né à Tarse en Cilicie (actuellement en Turquie), fils d'un père juif pharisien, en même temps citoyen romain. De la tribu de Benjamin, circoncis le huitième jour, élevé dans le judaïsme strict, il poursuit sa formation théologique à Jérusalem, à l'école de Gamaliel. Cependant, il baigne dans le monde hellénistique, et se familiarise avec la morale stoïcienne, qui honore la conscience, la liberté, la vertu, la maîtrise de soi. Son nom hébreu est Saoul, son nom latin Paulus, grécisé en Paulos. Il exerce le métier manuel de fabricant de toiles de tentes.

## *Sur le chemin de Damas*

Plutôt que de parler de conversion de Saul, il serait plus judicieux de dire "son changement de regard sur Jésus". Saul explique plusieurs fois ce qui lui est arrivé, dans sa Lettre aux Galates et dans les Actes des Apôtres. Les Juifs, fort agacés par le succès de la prédication chrétienne et surtout par l'annonce de la résurrection de Jésus que tous avaient vu mourir crucifié, avaient donc décidé d'étouffer dans l'œuf cette propagande jugée par eux délirante et hérétique.

Ce mouvement attirait en effet un certain nombre de Juifs - surtout des Grecs - qui commençaient à prendre leurs distances par rapport aux sacrifices du Temple et aux prescriptions de la Loi de Moïse. Un des chefs de ce mouvement avait été Etienne, Grec lui aussi, que les Juifs avaient réussi à faire lapider. Saul avait approuvé la condamnation d'Etienne et son exécution. Quelques jours après et pour en finir, Saul avait pris le chemin de Damas, où il savait devoir trouver des adeptes de ces idées nouvelles.

Et là s'est produit l'événement qui bouleversa sa vie, bouleversant du même coup l'avenir du petit groupe de fidèles de Jésus de Nazareth.



*Je suis Jésus, que tu persécutes*

Que s'est-il donc passé sur la route de Damas ? Les Actes des apôtres nous le racontent en détail. Saul, ne respirant que menaces et condamnations à mort à l'égard des disciples du Seigneur, est allé trouver le grand-prêtre

à Jérusalem, pour lui demander des lettres lui permettant d'arrêter dans les synagogues de Damas les hommes et les femmes qu'il trouverait adeptes de cette Voie et de les ramener enchaînés au tribunal.

Or sur la route, non loin de Damas, une lumière venue du ciel l'enveloppe soudain de sa clarté. Saul tombe à terre, et une voix l'interpelle : Saoul, Saoul, pourquoi me persécutes-tu ? - Mais qui es-tu, Seigneur ? - La voix répond : Je suis Jésus que tu persécutes. Relève-toi, entre dans la ville et là on te dira ce que tu dois faire.

Les compagnons de Saul se sont arrêtés, muets de stupeur. Ils ont bien entendu la voix, mais n'ont vu personne. Saul, s'appuyant sur ses compagnons, se relève. Sous le choc, il ne voit plus rien, bien qu'ayant les yeux ouverts. On le conduit par la main pour le faire entrer à Damas. Il reste là chez des amis trois jours durant, sans manger ni boire quoi que ce soit, et sans rien voir.

*Chez Ananie, un disciple,  
un frère*

D'un autre côté, le Seigneur, dans une vision, demande à un disciple nommé Ananie d'aller de sa part rencontrer à Damas un certain Saul de Tarse qui est en prière. Ananie, d'abord contrarié d'avoir à rencontrer ce redoutable persécuteur, formule contre Paul toutes ses objections légitimes. Finalement il accepte. Entrant dans la maison, il dit cette salutation magnifique : Saul, mon frère, c'est le Seigneur qui m'envoie. Je viens t'imposer les mains et te rendre la vue.

**Jean Le Dorze**

# Liturgie et Tradition

**Le Père Louis Quémener propose une page d'histoire relative au Missel Vannetais. Elle éclaire la vie de la Tradition Liturgique. Il écrit : « Cinquante ans après Vatican II. Le Missel Vannetais. Aperçu historique. Le missel utilisé dans le diocèse est le fruit de la constitution conciliaire sur la liturgie (4 décembre 1963). Il est complété par le Propre de Vannes en date du 30 août 1978. Mais quelle est l'histoire du « Missel vannetais » ?**

Elle a été contée par le Père Henri de Lalun, en 1951 ; il était alors professeur au Grand Séminaire de Vannes, avant de devenir le curé archiprêtre de Lorient. Il avait publié à cette date un livret en français sous le titre "*Offices propres du diocèse de Vannes*," avec l'introduction suivante qui a de quoi surprendre ceux qui se disent attachés à la Tradition.

Voici le texte du Père de Lalun :

Un propre liturgique est l'ensemble des fêtes concédées par le Saint-Siège à un diocèse ou à un ordre religieux, comme complément au calendrier de l'Église universelle. Avant l'unification de la liturgie par le pape saint Pie V à la suite du concile de Trente, le diocèse de Vannes jouissait de livres liturgiques entièrement propres. Il avait en particulier un Missel Vannetais- on conserve encore précieusement l'édition de 1530- avec un calendrier très différent du calendrier romain, présentant même un Ordinaire de la messe qui s'écartait notablement de l'Ordinaire romain. La plupart de nos fêtes actuelles figuraient déjà dans ce Missel Vannetais, mais beaucoup d'entre elles, devaient connaître aux siècles suivants, des éclipses plus ou moins longues.

C'est quand le diocèse adopta la liturgie romaine, à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, qu'il commença à posséder un Propre. Le Propre de Vannes fut d'abord très modeste, abandonnant beaucoup de fêtes traditionnelles chez nous. Les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles virent réapparaître, dans les éditions successives des Propres, la plupart des fêtes ainsi supprimées.

Peu avant la Révolution, le diocèse, comme tant d'autres, délaissa la liturgie romaine pour la liturgie "gallicane",

Missel Romain pour le Missel Parisien. Ceci n'amena pas de modifications au Propre.

Quand le diocèse reprit, dès 1850, la liturgie romaine, on exagéra une réaction nécessaire et, dans le désir de se conformer le plus exactement possible au calendrier romain, on abandonna une deuxième fois nombre de fêtes consacrées par une tradition légitime et vénérable.

Le Propre de Mgr. Bétel, en 1875, mit ordre à cet état de choses, et l'on vit même alors des innovations heureuses : un Office et une Messe propres pour la fête de Sainte Anne, le 26 juillet ; la création d'une fête liturgique pour l'anniversaire de la découverte de sa statue miraculeuse, le 7 mars. L'essentiel de notre Propre actuel était dès lors constitué. Mais, entre temps, notre calendrier s'était surchargé de fêtes qui n'avaient que peu ou point de rapport avec le diocèse. Il fut donc assez sévèrement touché par la réforme du bienheureux Pie X, réforme défendant le Temporal contre les empiètements du Sanctoral, et limitant strictement les Propres diocésains. A cette réforme, notre Propre a gagné plus de simplicité et plus d'unité. A noter aussi, sous le règne de Pie X, la constitution d'un "*Propre national*" accordé à tous les diocèses de France, et comprenant plusieurs saints particulièrement représentatifs du pays. Ce Propre a été incorporé à notre Propre diocésain. Depuis Pie X, plusieurs fêtes sont encore venues s'ajouter à notre calendrier.

En présentant aux fidèles du diocèse cette nouvelle édition, à leur usage, de nos Offices propres, nous avons essayé de leur rendre l'emploi du fascicule

aussi facile et aussi profitable que possible. C'est pourquoi nous avons introduit chaque fête par une courte notice, montrant en particulier sa raison d'être dans notre calendrier et l'aliment qu'elle apporte à notre piété. Nous avons ajouté quelques notions sur les solennités extérieures de certaines fêtes : ces solennités ont pour but, dans l'intention de l'Église, de permettre aux fidèles de célébrer plus facilement des fêtes qui, tombant en semaine, passeraient autrement inaper-

çues de beaucoup d'entre eux. Nous ne devons donc pas les négliger.

Aimons les saints dont la gloire rejailit sur l'Église universelle ! Mais ne délaissions pas pour cela les saints que Dieu s'est suscité du milieu de notre peuple, et qu'il propose tout particulièrement à nos hommages et à notre imitation !

## Défunts

### Père Jean Evenou

**Le Père Louis Quémener le présente : « L'abbé Jean Evenou, né le 15 novembre 1928 à l'Île-aux-Moines, est décédé à la Maison de retraite de Saint-Joachim le 3 janvier 2014. Ses obsèques ont été célébrées dans la basilique de Sainte-Anne le 6 janvier. L'inhumation de son corps s'est faite dans son île natale.**

C'est au séminaire universitaire d'Angers qu'il a préparé sa licence de théologie, et il a obtenu sa licence es lettres à l'institut catholique d'Angers. Monseigneur Le Bellec l'a ordonné prêtre le 30 juin 1952. Il est ensuite nommé professeur au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray le 18 octobre 1958, aumônier du lycée de Pontivy le 15 décembre 1967, et supérieur de l'institution Saint-Ivy le 13 septembre 1968. De 1975 à 1985, au service du Centre National de Pastorale Liturgique à Paris ; de 1985 à 2000, attaché à la Congrégation du Culte divin à Rome. Il revient dans son diocèse en 2001, et le 7 février, il est mis au service des paroisses de Carnac, La Trinité-sur-Mer, Plouharnel, ainsi qu'au service de la bibliothèque bretonne et des archives de Sainte-Anne-d'Auray.

L'abbé Jean Evenou était un érudit discret, sans aucune prétention. C'était un enseignant chercheur que l'on pouvait consulter sur toute sorte de sujets. Cela se savait ; et il ne manquait pas de travail ! Sur le secteur de Carnac, il a été apprécié comme pasteur. Il a montré qu'en lui, l'homme de cœur surpassait l'érudit. Il convient aussi de rappeler que le diocèse de Vannes lui doit le Propre de l'Église de Vannes (Office divin et Missel).

Lors des obsèques, le Père Jean-Louis Angué, ancien directeur du CNPL, a fait mémoire de son travail au service de l'Église. Voici ce qu'il a dit :

« Je rends hommage à un grand serviteur de la Liturgie de l'Église. Plusieurs « anciens » m'ont demandé de vous transmettre le témoignage de leur union de prière ; je ne citerai que Mgr. François Garnier, archevêque de Cambrai, Mgr. Dominique Lebrun, évêque de Saint-Etienne, Mgr. Piero Marini, ancien cérémoniaire des papes Jean-Paul II et Benoît XVI, et le père Jacques Rideau, actuel directeur du SNPLS.

Au CNPL, les compétences de Jean en langues anciennes et en histoire de la Tradition furent très vite reconnues, et il serait trop long de citer tout ce que nous lui devons. Qu'il suffise ici de rappeler la traduction du Livre des Bénédiction ; la nouvelle édition en 1984 du célèbre livre de référence sur l'histoire de la liturgie et des sacrements, L'Église en prière, de Mgr. Martimort ; et surtout la direction de la grande revue de pastorale liturgique et sacramentelle du CNPL, *La Maison-Dieu*, pendant sept ans, de 1977 à 1984.

Je n'oublie pas les innombrables articles qu'il signa dans *La Maison-Dieu*, bien sûr, mais aussi dans d'autres revues, comme *Célébrer* ou *Les Chroniques d'Art Sacré*,

manifestant ainsi l'extraordinaire richesse de ses centres d'intérêt ou de recherches, depuis des réflexions sur les lectures de la Messe ou de l'Office, ou bien les oraisons psalmiques, ou encore le rapport entre liturgie et foi, jusqu'à des exposés très pointus sur l'histoire du vêtement liturgique ou du baptistère, ou sur les relations de la prose et du cantique.

Nombre de livres liturgiques lui doivent leur version définitive. Il en est ainsi du *Livre des Bénédictions*, du *Rituel du Baptême des petits enfants*, du *Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes*, du *Lectionnaire des Saints*, et de l'édition latine à paraître du *Martyrologe* pour lequel Jean s'est tant donné.

A la Congrégation du Culte divin, Jean poursuit son travail discret mais efficace, pour toutes les questions concernant les domaines liturgiques et sacramentels de la francophonie, à la suite de Dom Dumas.

Lors de nos séjours à Rome, nous le retrouvons avec plaisir, muni désormais d'un col romain, mais toujours nu-pieds dans ses sandales. Avec sa bonne humeur, sa gentillesse, sa discrétion, et sa merveilleuse connaissance des dossiers.

Revenu en 2001 dans sa Bretagne natale, il n'oublia pas de travailler encore à l'amélioration des livres liturgiques. Je peux ici témoigner de l'admirable collaboration qu'il m'apporta pour relire des milliers de pages, soit du lectionnaire de la Messe, soit du Missel lui-même, entre 2007 et 2010. Il suivait alors avec quelque perplexité certaines orientations du dicastère qu'il avait quitté.

C'est donc un homme d'une grande érudition en histoire de la liturgie qui nous quitte. Il était universellement reconnu comme l'un des meilleurs connaisseurs du Sanctoral. Travailleur infatigable, il demeurait fidèle à la plume et au papier, loin des ordinateurs, recouvrant des pages et des pages de son inimitable écriture en «pattes de mouches». Jean était cependant resté modeste et de goûts spartiates. Rien ne pouvait davantage lui faire plaisir que de se retrouver au bord de la mer ou au grand air sur les chemins de randonnée.

Au total, cet homme petit fut un très grand serviteur de l'Église et de sa liturgie. Puisent les saints, ses amis, l'accueillir en leur compagnie pour chanter à jamais le Dieu trois fois saint ! »

### **Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria-Plumelin**

**Marie-Mathurine Le Vu** (Florentine Marie) décédée le 1<sup>er</sup> janvier à l'âge de 102 ans dont 85 ans de vie religieuse.

**Anne-Marie Jouanguy** (Edouard Maria) décédée le 6 janvier à l'âge de 90 ans dont 72 ans de vie religieuse.

**Anne-Marie Labous** (Marie Saint Charles) décédée le 14 janvier à l'âge de 91 ans dont 69 ans de vie religieuse.

**Marie Glais** (Anaïse Marie) décédée le 19 janvier à l'âge de 100 ans dont 83 ans de vie religieuse.

**Agathe Le May** (Marie Baptiste) décédée le 28 janvier à l'âge de 103 ans dont 86 ans de vie religieuse.

### **Congrégation des Filles du Saint-Esprit, Saint-Brieuc**

**Denise Conan** (François Marie de Saint Jean) décédée le 28 janvier à l'âge de 84 ans.

### **Congrégation des Sœurs du Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Jacut-Les-Pins**

**Rose Savigne** (Marie Hortense) décédée le 30 janvier à l'âge de 89 ans, dont 71 années de vie religieuse.

**Madeleine Colineaux** (Jean-Bosco) décédée le 5 février à l'âge de 88 ans, dont 68 années de vie religieuse.

### **Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Vannes**

**Anne-Marie Méhault** décédée le 1<sup>er</sup> février à l'âge de 89 ans, dont 70 années de vie religieuse.



## Agenda - Mars 2014 Monseigneur Centène

### Samedi 1<sup>er</sup> mars :

Rencontre avec l'association Saint-Cornély (initiation aux icônes et aux fresques), à Carnac.

### Mardi 4 mars :

Fête de la Bienheureuse Louise-Elisabeth, messe à la communauté des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, sur le port de Vannes.

### Mercredi 5 mars :

Célébration des Cendres, Cathédrale de Vannes.

### Jeudi 6 mars :

Commission diocésaine des affaires économiques.

### Du 7 au 9 mars :

Colloque "Transmettre", du centenaire de la proclamation de Sainte Anne, patronne des Bretons, Sainte-Anne-d'Auray.

### Dimanche 9 mars :

Appel décisif des catéchumènes, Basilique d'Hennebont.

### Jeudi 13 mars :

Récollecion de carême des prêtres, Centre Spirituel de Ti Mamm Doué, Cléguérec.

### Samedi 15 mars :

Rencontre des Vierges Consacrées du diocèse.

### Mardi 18 mars :

Conseil épiscopal élargi.  
Conseil de tutelle, UCO Arradon.

### Lundi 24 mars :

Rencontre bilan de la visite pastorale des services diocésains.

### Mardi 25 mars :

Réunion du bureau du conseil presbytéral.

### Samedi 29 mars :

**10h**, rassemblement régional des pionniers et caravelles des Scouts de France, à Malansac.

**16h**, rencontre avec les responsables des réunions Alpha du diocèse.

*Officiel*

**Monseigneur Raymond Centène, Évêque de Vannes, nomme**

**M. l'abbé Marcel Hyombo Atende**, du diocèse de Bokungu-Ikena (R.D. Congo), au service des paroisses de Sainte-Bernadette à Lorient et de Groix.

Vannes, le 11 février 2014

**+ Raymond Centène, Évêque de Vannes**

*P. Gabriel Jégouzo, Chancelier*



Photos de couverture  
(droits réservés) :  
inauguration de l'aumônerie  
de la Belle Fontaine, à Lorient

**Le prochain numéro  
de votre journal diocésain  
paraîtra le 7 mars 2014.**

### Directeur de publication :

Père Robert Glais.

Rédacteur en chef : Philippe Josse.

Journalistes :

Isabelle Nagard, Valérie Roger.

Adresse : Revue diocésaine

Maison du diocèse,

55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241,

56007 Vannes cedex

Tel. 02 97 68 16 51

[chretiensenmorbihan@diocese-vannes.fr](mailto:chretiensenmorbihan@diocese-vannes.fr)

### Impression :

IOV Communication – Arradon

CPPAP 0215 L 86084

## Bulletin d'abonnement

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

- 1 an, 35 €
- 1 an découverte jeune (-30 ans), 25 €
- 2 ans, 65€
- Soutien (1 an), 50 €
- Étranger (par avion), 40 €

### À retourner à :

Abonnement - Maison du diocèse

55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241,

56007 Vannes cedex

Joindre à ce coupon votre chèque

à l'ordre de "ADV - Chrétiens en Morbihan".

En cas de réabonnement merci d'indiquer  
votre numéro d'abonné.

Sur la façade, une plaque en céramique intègre le lieu. Elle intègre le bâtiment dans le quartier. D'autres immeubles en possèdent de semblables. Cette œuvre a été réalisée par l'atelier de Kerbigot, à Guidel.



## Inauguration et bénédiction à l'aumônerie de l'Enseignement Public

Centre-ville de Lorient, à quelques rues du stade, l'aumônerie de la Belle Fontaine accueille les élèves des collèges Anita Conti, Brizeux, Keren-trech et Jean Lecoutaller et du Lycée Dupuy de Lôme. L'aumônerie vient de déménager de quelques mètres pour s'installer dans un local plus adéquat et très visible, à l'angle d'une rue. Son inauguration, le 7 février, par Monseigneur Centène a été une véritable fête pour les jeunes, leurs parents et l'équipe de l'AEP.



Des temps forts les vendredi soir et samedi matin pour les collégiens, des temps d'accueil le midi pour les lycéens, le lieu résonne des rires de toute cette jeunesse enthousiaste. Monseigneur Centène se reconnaît bien : *"je suis un pur produit de l'enseignement public. De la maternelle au doctorat, j'y ai réalisé toute ma scolarité. Je n'ai*

*jamais souffert d'être chrétien dans ce contexte ; cela a plutôt été bénéfique, car j'ai été interrogé sur ma foi et j'ai pu en porter témoignage"*. Le Père Gwénaél Maurey, archiprêtre et accompagnateur de l'aumônerie, s'appuie ensuite sur l'Évangile de la Samaritaine pour souhaiter aux jeunes de trouver, à l'aumônerie, la fraîcheur de l'Évangile qui les aide à grandir.